

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

> **Les inscriptions** se font aux bureaux du centre socioculturel au 4bis rue de la République.

> **Aucune inscription par mail ou téléphone.**

> **Documents à fournir pour l'inscription :**

justificatif du quotient familial, n° allocataire CAF ou avis d'imposition, attestation d'assurance, et carnet de santé.

> **Tarifs variables selon le quotient familial.**

> **Le règlement** se fait à l'inscription

> HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL POUR INSCRIPTIONS

Lundi : 14h-16h45

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45

Mercredi : 14h00 - 18h15

Jeudi : 14h00 - 16h45

Vendredi : 9h-12h et 14h00 - 16h45

Samedi : 9h30 - 11h45 (jours d'inscription)

> Inscription en journée complète

L'inscription à une sortie nécessite une inscription préalable de 2 journées minimum autres que la sortie. En cas d'annulation d'une des 2 journées, l'enfant ne pourra pas participer à la sortie.

RESPONSABLE DU SITE :

Cindy Lavelle

06 79 66 60 35

cindy.lavelle@centresocial-grigny.fr



HORAIRES D'ACCUEIL

ACCUEIL DE BONNE HEURE
(supplément 2€)
7h30 - 8h00

Matin : 8h - 9h
Midi : 11h30 - 12h
Après-midi : 13h30 - 14h
Soir : 17h - 18h00

ACCUEIL PROLONGÉ
(supplément 2€)
18h - 18h30



Le Centre socioculturel
fournit les repas
(et pique-niques en sortie),
et un **goûter** l'après-midi.

Contactez - nous et suivez - nous

✉ accueil@centresocial-grigny.fr
📌 www.centresocial-grigny.fr
📍 [@centresocioculturel.lagora](https://www.instagram.com/centresocioculturel.lagora)



PROGRAMME ACCUEIL DE LOISIRS /



6-10 ANS

VACANCES DE TOUSSAINT 2026

> du 19/10/2026 au 30/10/2026

> ACCUEIL DES 6-10 ANS

Pôle Robert Malfroy
Petite enfance
9 Av. du 19 Mars 1962,
69520 Grigny-sur-Rhône
(lieu de dépose commun
au 3-10 ans)

6-10 ANS



▲ **ATTENTION, INSCRIPTIONS**
EN JOURNÉE OBLIGATOIRE ▲

INSCRIPTIONS possible
sur le portail famille
dès le samedi 3 Octobre
2026 à partir de 10h00



INSCRIPTIONS À PARTIR DU SAMEDI 03 Octobre
9H30 - 12h (distribution des tickets jusqu'à 11h)
puis aux horaires d'accueil habituels



Aucune annulation sauf en cas de
maladie sur certificat médical.



4bis rue de la république
69 520 GRIGNY-SUR-RHÔNE
accueil@centresocial-grigny.fr
04 78 73 25 83

Centre de loisirs Pasteur

6-10 ANS	LUNDI 19 OCTOBRE	MARDI 20 OCTOBRE	MERCREDI 21 OCTOBRE	JEUDI 22 OCTOBRE	VENDREDI 23 OCTOBRE
Matin	Danse des squelettes et création (activité sportive)	Création de chauve souris (activité manuelle)	Gourmandise fantôme (cuisine)	Création de citrouilles (activité manuelle)	SORTIE À STEEL Départ à 09H Retour à 17H Prévoir affaires de rechanges et gourdes ou bouteilles d'eau + chaussettes.
Midi	Repas au pôle enfance Robert Malfroy				
Aprém'	Attrape squelette (activité sportive)	Création de momie et relais de momie (activité manuelle et sportive)	Jeu de monstre et de fantôme (among Us)	Chasse aux citrouilles (activité sportive)	
Je mets une x quand je viens :					

6-10 ANS	LUNDI 26 OCTOBRE	MARDI 27 OCTOBRE	MERCREDI 28 OCTOBRE	JEUDI 29 OCTOBRE	VENDREDI 30 OCTOBRE
Matin	Création d'attrape monstre (activité Manuelle)	Création de lampions de citrouille (activité Manuelle)	Gâteaux ensorcelé (Cuisine)	Création de panier bonbon (activité Manuelle)	Préparation de la boum et déco
Midi	Repas au pôle enfance Robert Malfroy				
Aprém'	Chasse aux monstres (activité sportive)	Thèque mystère (activité sportive)	Loup Garou Géant	Relais mexicains (activité sportive)	Fête d'halloween
Je mets une x quand je viens :					

Votre enfant doit être muni d'un sac à dos dans lequel on peut retrouver une bouteille d'eau, des vêtements de rechange, (si vous en jugez la nécessité).

> NOTRE PÉDAGOGIE CITÉ D'ENFANTS

Le centre de loisirs de Grigny s'engage dans une démarche de citoyenneté, de prise d'initiatives.

L'enfant doit être pleinement acteur au sein de la structure.

Nous nous engageons dans une démarche pédagogique auprès de « Cité d'enfant »..

- Les enfants créent un bien commun permettant de les solidariser autour d'une « mini-cité ».
- L'enfant est ici considéré comme un acteur à part entière de la vie sociale, qui s'exprime, prend des responsabilités, coopère et décide, personnellement et collectivement.
- Un conseil d'enfant aura lieu tous les matins, afin de laisser s'exprimer l'enfant sur son vécu, son ressenti, mais aussi et surtout de prendre en compte ses envies, ses besoins individuels et collectifs également.
- Les enfants pourront s'exprimer sur l'organisation de la journée, l'aménagement des espaces ou bien la mise en place de règle de vie au sein de la cité.

Ainsi, ce sont donc vos enfants qui créeront leurs propres programmes à travers des propositions d'animateurs et du groupe.

L'équipe de direction.

▲ Programme susceptible d'être modifié en fonction de la météo ou organisations particulières ▲